

# Expressions Solidaires

Journal de l'Union Syndicale Solidaires

n°37 - Novembre 2008 - 0,76 euros

## Élections prud'homales

# Le droit des salarié-es contre la loi des patrons

**L**e 3 décembre prochain, plus de 18 millions de salarié-es sont appelés à voter pour les élections prud'homales. Les prud'hommes restent souvent l'ultime recours pour les salarié-es pour faire reconnaître leurs droits. A ce titre, c'est déjà un enjeu considérable car nul n'est à l'abri de l'arbitraire patronal et peut, un jour ou l'autre, avoir besoin de se défendre aux prud'hommes. Mais c'est aussi un moment de vérité pour le syndicalisme, pour voir comment évolue l'audience de chaque organisation syndicale.

Pour ces deux raisons, l'Union syndicale Solidaires a fait de ces élections une priorité absolue pour rendre visible le développement de notre syndicalisme dans le secteur privé, depuis 2002 (date du dernier scrutin).

Nous pouvons être fiers de la première phase de la campagne. La mobilisation des Solidaires locaux, avec le soutien des structures nationales et de leurs équipes locales, a permis de déposer près de 600 listes couvrant plus de 75% du corps électoral. Par rapport à 2002, nous multiplions par quatre le nombre de listes et par deux et demi la couverture du corps électoral.

Ces chiffres rendent crédible l'objectif d'obtenir 5% nationalement (en 2002, nous avons obtenu 1,5%).

L'ensemble des organisations de Solidaires, du privé comme du public, toutes les équipes militantes doivent être mobilisées à fond jusqu'au 3 décembre pour faire la campagne : distribution de tracts, collages d'affiches, campagne d'auto-collants panneaux électoraux, présence dans les bureaux de vote le 3 décembre, dépouillement des votes...

A noter que dans la même période, il y aura les élections dans les Collectivités territoriales en novembre et les élections dans l'Éducation nationale en décembre : ce sera aussi le moment de voir comment le syndicalisme Solidaires progresse dans ces secteurs professionnels.

Nous ne pouvons compter que sur nos propres forces, sur la mobilisation de nos militant-e-s et adhérent-e-s : pas de subvention publique contrairement aux autres organisations, inégalité dans l'accès aux médias...



© Joël F. Volson

Cette campagne électorale sera gagnée par la mobilisation interprofessionnelle de toutes les structures. Elle représente l'occasion de nous imposer comme force syndicale incontournable dans le paysage syndical. Elle doit prouver que notre projet de construire un outil syndical interprofes-

sionnel au service des salarié-es, des précaires, des chômeurs, qui vise à développer les luttes et les mouvements d'ensemble et qui s'inscrit dans une perspective de transformation sociale, recueille une audience de plus en plus importante !

# 3 questions

à Michel Husson

économiste et membre du Conseil scientifique d'Attac, vient de publier «Un pur capitalisme». Dans cette période de crise financière généralisée, ce livre permet de comprendre les fondements du capitalisme actuel.

## 1) Pourquoi ce titre "Un pur capitalisme" ?

L'idée qui sert de fil directeur au livre est que le capitalisme contemporain tend vers un fonctionnement pur, dans la mesure où il se libère progressivement de toutes les «rigidités» qui pouvaient le réguler ou l'entraver. On pourrait dire qu'il ressemble plus au capitalisme du 19<sup>ème</sup> siècle qu'à celui des Trente glorieuses d'après-guerre. Mais il ne s'agit pas tant d'un retour à des formes historiques antérieures que d'une adéquation croissante à son concept, débarrassé de toutes ses scories. Il y a deux grandes tendances, tout à fait «modernes», qui y contribuent. C'est d'abord la «remarchandisation» de la force de travail, autrement dit le fait que le travail devient de plus en plus une marchandise comme les autres. Cela peut se mesurer concrètement : la part des salaires dans les richesses créées est à la baisse à peu près partout dans le monde. La deuxième tendance, c'est évidemment la mondialisation, et en particulier la formation progressive d'un marché mondial, à travers lequel les salariés du monde entier sont directement mis en concurrence les uns contre les autres. En exergue du livre, figure d'ailleurs une citation de Marx, qui colle

bien à la réalité actuelle : «Les lois immanentes de la production capitaliste aboutissent à l'entrelacement de tous les peuples dans le réseau du marché universel».

Il s'agit donc du capitalisme tout court, même si l'expression de capitalisme néo-libéral peut être commode pour désigner sa phase actuelle. Mais il faut, en revanche, rejeter les théories qui montent en épingle tel aspect particulier et parlent de capitalisme mondialisé, patrimonial, actionnarial, cognitif ou financiarisé.

## 2) Comment analyses-tu le rôle de la finance ?

Cette autre idée selon laquelle le capitalisme serait aujourd'hui dominé par la finance correspond bien sûr à un aspect de la réalité. Mais elle doit être discutée, à partir du moment où elle suggère que le «bon» capitalisme productif serait gangrené ou spolié par le «mauvais» capitalisme financier. Les choses fonctionnent autrement : à la base, il y a la baisse de la part salariale, qui permet un rétablissement spectaculaire du taux de profit. Mais l'accumulation de capital ne suit pas : au lieu d'investir plus, les entreprises distribuent de plus en plus de dividendes, parce que les occasions d'investissements hyper-rentables sont limitées. La finance sert alors à trois choses : elle fournit des débouchés complémentaires à la consommation des salariés ; elle permet la circulation des capitaux à travers le monde et contribue ainsi à la mise en concurrence des salariés, donc au blocage des salaires ; et enfin, elle impose des exigences de rentabilité très élevées. La boucle est donc bouclée et tout cela fait système : le capital productif et le

capital financier sont complètement «entrelacés» et il n'est pas possible de séparer le bon grain de l'ivraie. Le capitalisme est aujourd'hui incapable de prendre en compte les besoins sociaux prioritaires de l'humanité, non pas parce que la finance l'empêcherait de le faire, mais au contraire parce qu'il fonctionne au plus près de ses «lois immanentes».

## 3) Comment analyses-tu la crise actuelle et existe-t-il réellement un risque de stagflation ?

Tout le monde peut constater que la crise actuelle est une crise systémique, qui combine crise alimentaire, crise énergétique et crise financière. Elle a déclenché une série de réactions en chaîne dont on ne voit pas la fin, et le retour de l'inflation en est l'un des symptômes les plus frappants. Plus fondamentalement, cette crise remet en cause l'agencement de l'économie mondiale et notamment le modèle de croissance à crédit des Etats-Unis. Elle ouvre une nouvelle phase de croissance ralentie, que l'on peut effectivement qualifier de stagflation. Dans le cadre de ce système, les possédants vont tout faire pour reporter les effets de la crise sur les salariés et sur les plus défavorisés. Ce doit être l'occasion de tirer le bilan désastreux du néo-libéralisme, en préalable à la conception d'un projet alternatif correctement ciblé.

Michel Husson, Un pur capitalisme, Editions Page deux- 16 euros  
Présentation du livre : <http://hussonet.free.fr/capurpub.pdf>

# Non à la privatisation de La Poste ! La roue tourne ... à l'envers !

Le Président de La Poste, Jean-Paul Bailly a annoncé à la fin de l'été sa volonté, et celle du gouvernement, de changer le statut de La Poste et d'ouvrir son capital... En clair, ils veulent privatiser ce service public. La raison officielle : il faut trouver de l'argent car La Poste aurait besoin de 3 milliards pour assurer son développement.

«Mais il n'y a pas d'argent, mon pòv m'sieur, il faut aller chercher cette manne sur le marché boursier» ! C'est en substance le discours tenu par le gouvernement et la direction de La Poste. On voit bien pourtant que le gouvernement n'a aucune peine à trouver 40 milliards d'euros pour recapitaliser les banques et envisager une vague de «renationalisations» pas vue depuis des lustres.

Pour tenter de mieux faire passer la pilule auprès des postiers, Le Président de l'entreprise publique fait miroiter l'actionnariat salarié qui permettrait aux postiers de se sentir propriétaire de leur entreprise ! Ce type de dispositif induit inévitablement une introduction en Bourse.

Ils tentent de mettre en place le même scénario qui, il y a dix ans, a conduit à la privatisation de France Télécom, à l'abandon du service public des télécommunications et à des dizaines de milliers de suppressions d'emplois. Une première journée de grève unitaire a eu lieu le 23 septembre à La Poste et a été une réussite. Les sondages indiquent tous l'attachement des citoyens à la Poste. Face à cela, le gouvernement semble afficher une certaine prudence, mais il ne se résigne pas à enterrer son sinistre projet. François Fillon, le 1<sup>er</sup> octobre, déclarait péremptoirement que la privatisation de La Poste n'était pas à l'ordre du jour. Cela pouvait s'entendre comme une mesure de bon sens. Mais il poursuivait qu'il fallait une évolution du statut de l'entreprise par le biais d'une entrée au capital de cette dernière d'un investisseur institutionnel, probablement la Caisse des Dépôts et

Consignations. Or cette option est tout aussi dangereuse qu'une mise sur le marché. D'une part, l'ouverture du capital signifierait que la CDC se comporterait comme n'importe quel autre investisseur en exigeant toujours plus de rentabilité financière. D'autre part, rien ne l'empêchera de placer sur les marchés sa participation lorsque la Bourse aura repris des couleurs. Cette solution est d'autant moins improbable que c'est déjà cette institution qui a participé à la privatisation du Crédit Local de France (CLF, organisme participant au financement des collectivités territoriales) lors de la création de DEXIA. La même logique a prévalu lors de la naissance de NATIXIS, la CDC se délestant de sa participation, à hauteur de 7 milliards, dans les Caisses d'Epargne au profit des Banques Populaires. En fait, en actant le changement de statut de La Poste, le Premier ministre veut lancer le premier étage de la fusée privatisation. Pour Sud Ptt comme pour l'Union syndicale Solidaires, la Poste doit rester une entreprise publique et il faut tout faire pour empêcher sa transformation en société anonyme.

## Ensemble, postiers-usagers, pour gagner !

Pour tenter de désamorcer l'opposition à la privatisation, le gouvernement a créé une commission censée plancher sur le développement de La Poste qui rendra ses travaux mi-décembre. Le gouvernement ne va avoir de cesse de nous présenter son projet comme «inéluctable». Face à cela, c'est une convergence des salarié-es et des usagers de La Poste qui peut mettre un coup d'arrêt à cette nouvelle attaque du service public. Et des arguments contre cette privatisation, il y en a : le bilan des privatisations d'autres services publics, l'attachement des usagers à La Poste, la situation économique et la crise financière, la

mobilisation des postier-e-s le 23 septembre...

Dans ce contexte, la constitution d'un Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur l'avenir du service public postal, composé de plus de 50 organisations syndicales, associatives et politiques est un formidable outil pour faire converger la mobilisation des salariés des usagers et des élus. C'est pourquoi il est primordial pour Solidaires d'impulser et de s'investir dans le développement de collectifs locaux. C'est le dynamisme de ces collectifs qui donnera réellement le ton de la campagne qui doit générer un large mouvement d'opinion à travers un débat nécessaire sur l'utilité d'un service public pour la satisfaction d'un service public de proximité, en zone rurale, bien sûr, mais aussi dans les quar-

tiers populaires. L'exigence d'un référendum est également un élément important de la mobilisation. Elle permet de poser la question de la prise de décision sur un thème crucial. Si nous considérons que la population est propriétaire de ses services publics, pourquoi n'aurait-elle pas le droit de s'exprimer sur leur avenir ?

La première échéance d'ampleur initiée par le comité national est une mobilisation nationale le 22 novembre avec comme objectif l'organisation de manifestations et de rassemblements sur l'ensemble du territoire. Un test que nous devons réussir tous ensemble !

Site du Collectif national contre la privatisation de La Poste : [www.appelpourlaposte.fr](http://www.appelpourlaposte.fr)



## Pour nous contacter Consultez notre site : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

FAE (Ministère de l'environnement) : 06 85 20 64 69

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUPFEN (Office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 02 51 89 35 87

Solidaires Industrie : 01 58 39 30 16/06 87 67 78 61

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06 08 60 01 18

4

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Aviation civile : 06 83 31 88 00

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) :

01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture Solidaires : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA Solidaires : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 75 24 70 09

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (Min de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 06 15 61 10 48

SUD Travail/Affaires sociales

(Ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (ministère de l'Industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer : 06 81 06 22 75

UNIRS (Union nationale interprofessionnelle des

retraités de Solidaires) : 01 58 39 30 20

Union Solidaires Transports : 01 42 43 35 75

Expressions solidaires  
Journal édité par  
l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 144 Boulevard  
de la Villette - 75019 Paris  
Tel : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

Directrice de publication :  
Annick Coupé  
N° CPPAP : 1 008 S 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie  
à Montreuil-sous-Bois (93)